

## PROGRAMME DES FORMATIONS COLLABORATIVES

Une formation n'est pas une fin en soi : elle permet d'acquérir ou d'approfondir des compétences utilisables dans votre quotidien professionnel.

C'est donc en fonction des besoins les plus souvent identifiés que s'est construit ce catalogue de formations.

### *J'ai besoin de ...*

#### **... me familiariser avec le droit du travail**

- Formation « sources et principes fondamentaux du droit du travail » - 1 jour

#### **... recruter les bons collaborateurs aux bons postes**

- Formation « recrutement et embauche » - 1 jour

#### **... faire face à mes responsabilités de chef d'entreprise**

- Formation « les obligations et les responsabilités du chef d'entreprise » - 1 jour

#### **... gérer les incidents de la vie d'un contrat de travail**

- Formation « L'exécution du contrat de travail » - 1 jour

#### **... organiser le travail dans le respect de la législation**

- Formation « la durée du travail, les repos et les congés » - 2 jours

#### **... maîtriser une rupture avec un collaborateur**

- Formation « la rupture du contrat de travail » - 1 jour

#### **... évaluer le travail de mes collaborateurs**

- Formation « les entretiens de management et les fiches de poste » - 1 jour

#### **... mobiliser mes équipes**

- Formation « mobiliser son équipe » - 1 jour

#### **... animer un dialogue social utile à la performance de l'entreprise**

- Formation « le dialogue social » - 1 jour

#### **... dépasser les conflits**

- Formation « la gestion des tensions dans l'entreprise » - 1 jour

#### **... rendre mes réunions plus efficaces**

- Formation « conduire une réunion » - 1 jour

**... mieux comprendre comment fonctionne mon entreprise**

- Formation « l'analyse des organisations » - 1 jour

**... traverser et sortir d'une crise**

- Formation « les outils de crise » - 1 jour

**... prévenir les accidents du travail**

- Formation « hygiène, sécurité et santé au travail » - 2 jours

**... éviter les risques psychosociaux**

- Formation « harcèlement et discrimination » - 2 jours

**... être à l'aise dans mon système de rémunération**

- Formation « politique de rémunérations » - 1 jour

**... animer les instances représentatives du personnel**

- Formation IRP : délégués du personnel / délégués syndicaux / CE / CHS-CT / délégation unique - 3 jours

**... négocier les accords d'entreprise**

- Formation « la négociation collective » - 1 jour

**... faire face à une revendication collective**

- Formation « gérer les conflits collectifs » - 1 jour

## MODALITES DES FORMATIONS COLLABORATIVES

Un professionnel qui bénéficie d'une formation continue n'est pas une page blanche : il possède un savoir - ou des éléments de savoir -, même empirique, une ou des expériences qui ont forgé un **cadre de référence** et lui permettent de se situer par rapport au thème de la formation proposée.

Bien souvent, les participants n'ont pas attendu la formation pour se lancer plus ou moins volontairement dans « l'art du management ».

**La formation collaborative** part de ces constats pour inviter les participants à apporter leur pierre à l'édifice que constitue le « livrable », c'est-à-dire le document de référence qui servira de repère après la session.

**Le rôle du formateur** n'est donc pas de « remplir », mais d'animer cette construction commune, tout en validant les solutions proposées par des apports théoriques et sa propre expérience : **il est coach ET professionnel.**

Cette approche garantit l'appropriation des éléments de la formation par des participants qui l'auront co-construite.

Les sessions de formation sont précédées d'un **diagnostic partagé** avec l'entreprise et, le cas échéant, le bénéficiaire de l'action. Elles se concluent par une **évaluation** systématique "à chaud", puis font l'objet d'un **suivi à 3 mois** pour vérifier l'application des acquis dans le quotidien professionnel du stagiaire.

**Tous les détails du contenu des formations sur le blog « [lautre-formateur.fr](http://lautre-formateur.fr) »**

contact@serge-roy.fr  
**www.serge-roy.fr**